

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU LUNDI 2 AVRIL 2012 A VALDAHON



COMPTE RENDU

FINANCES

Lors de sa réunion du 02 avril 2012, le Conseil de Communauté:

*a voté les comptes administratifs 2011, laissant apparaître un excédent réel consolidé de 622 953€

*a voté les budgets primitifs 2012, avec un excédent prévisionnel consolidé de 570 173€

*L'annuité de remboursement de la dette représente 9.09% des recettes réelles de fonctionnement.

*a décidé de maintenir les taux de fiscalité appliqués en 2011

*décide de maintenir les taux 2011 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

*Les comptes de gestion établis par la Trésorerie seront également soumis au vote. Ils correspondent à notre comptabilité.

*Les budgets prévisionnels ont été établis sans augmentation de la fiscalité additionnelle et sans augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Extension ZA Etalans

L'extension de la ZA d'Etalans représente une surface cessible de 84 809 m².

La Commission développement économique s'est réunie le 15 mars 2012 et a analysé les 3 points suivants :

1/ présentation des entreprises candidates à l'installation (annexe 1)

2/Coût d'aménagement (annexe 2)

Le détail des coûts d'aménagement sera présenté lors de la réunion du conseil de communauté.

3/proposition de découpage (annexe 3)

⇒ **Le bureau et la commission développement économique proposent aux élus du conseil de communauté:**

- De donner une suite favorable aux projets suivants : VIEILLE, DROMARD, GRILLET-ARNOUX, GD CONSTRUCTIONS, AUREA.
Chacune des entreprises a été ou sera rencontrée afin de distribuer la surface la plus adaptée à chaque projet
- D'accompagner l'installation d'un hôtel sur la commune d'Etalans sur une parcelle à proximité de la ZA. Les 2 porteurs de projet d'hôtel seront auditionnés lors d'une prochaine commission économie.
- D'élaborer une proposition de découpage permettant de proposer quelques petites parcelles supplémentaires pour accueillir des entreprises qui démarrent, innovantes ou créatrices d'emplois
- De réaliser la prestation de plateformage pour le compte de toutes les entreprises afin d'harmoniser les prix de vente des parcelles
- De vendre les parcelles viabilisées et plateformées à prix coûtant
- De conclure une promesse de vente avec les futurs acquéreurs

Le Conseil de Communauté valide les propositions du Bureau et de la Commission.

CONTRAT DE PAYS

Dans le cadre de l'établissement du nouveau contrat de Pays 2007-2013, la Région Franche-Comté finance l'ingénierie de projet. C'est-à-dire qu'ils accordent des subventions pour le financement des salaires des agents de développement des Pays correspondant au temps consacré à la réflexion stratégique et prospective du Pays et au montage de projet. Le poste de Marjorie Barrioz, en charge de l'animation du Pays de manière générale, et de l'aménagement du territoire plus spécifiquement est concerné. Son temps de travail consacré à l'ingénierie de projet relative au Pays s'élèvera en 2012 à 25 %. La subvention demandée à la région dans ce cadre sera de 4 256.57 €.

Le Conseil autorise le Président à demander la subvention .

TRANSPORT A LA DEMANDE

Suite à la création d'une régie de recettes concernant la mise en place d'un service de transport à la demande par décision du Conseil Communautaire réuni en date du 13 décembre 2010, deux régisseurs titulaires et mandataires avaient été nommés : Mr Jean-François Pedrocchi et Philippe Vivot. Il est demandé au Conseil Communautaire de remplacer Jean-François Pedrocchi par Marjorie Barrioz.

Avis favorable du Conseil

PETITE ENFANCE

Mme Marie Gottlieb, en apprentissage Petite Enfance, travaille pour la Communauté de Communes depuis 3 mois. Une convention de mise à disposition fixée à 50% de son temps de travail a été signée avec la Commune de Valdahon. Dans ce cadre, Marie se présente comme un soutien aux actions du Relais d'Assistantes Maternelles.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Le processus de recrutement afin de remplacer Mme Martine Guinchard a été lancé. 36 candidatures ont été reçues, parmi elles sept personnes ont été convoquées en entretien le 27 mars prochain. Nous espérons une prise de poste mi-avril au plus tard.

TOURISME

La Journée Eductour aura lieu le mercredi 11 avril 2012. Pour rappel, il s'agit d'une journée de découverte du territoire à destination des membres de la Commission Tourisme et des prestataires touristiques. Le but est de créer une dynamique de mise en réseau des acteurs et d'organiser une journée conviviale permettant de découvrir et de visiter des sites touristiques, des hébergements.

Cette journée organisée l'an dernier en mars avait remporté un franc succès avec une trentaine de personnes inscrites.

Circuit du 11 avril 2012 :

- Matin : Visite de la fromagerie Liechti à Epenouse puis des Chambres d'Hôtes de Maria Vivot à Orchamps Vennes
- Repas au restaurant du Val de Consolation
- Après-midi : Visite de l'hôtel et du monastère de Consolation.

SITE INTERNET

Une consultation a été lancée afin de restructurer le site Internet du Pays des Portes du Haut Doubs. La Commission d'ouverture des plis se réunira le 26 mars 2012.

ADSL

Bremondans : La réception du marché est fixée au 12 avril à 9h00.

Magny Châtelard : La société R'LAN était entrée en contact avec Bouygues Télécom car l'opérateur possède un espace libre sur un poteau multi opérateurs situé à Gonsans. Nous sommes toujours dans l'attente de son accord.

Villers Chief : Suite à une mauvaise implantation du poteau, la Communauté de Communes est en réflexion sur le meilleur positionnement à tenir : un arrangement avec le propriétaire du terrain ou un déplacement du poteau.

PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Afin de bénéficier des aides de l'ADEME, nous devons établir un Contrat d'Objectifs Territorial (COT). Ce contrat définit les engagements du Pays, de l'ADEME et de la Région, c'est un acte d'engagement global de principe (convention cadre). La signature d'un COT précise les enjeux du territoire, les actions déjà réalisées sur le territoire et définit notamment le programme prévisionnel d'actions pour la première année.

Les thématiques suivantes seront traitées par cette convention :

- Energie consommée (éclairage public et bâtiments)
- Urbanisme et aménagement
- Transports
- Déchets
- Agriculture et forêt
- Adaptation au changement climatique

Dans ce cadre, une convention de groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Premiers Sapins et la Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel devra être établie.

Il sera demandé au conseil de communauté :

-d'autoriser le Président à signer d'autoriser la signature d'un accord cadre de partenariat Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME,

-d'autoriser le Président à signer une convention de groupement de commandes entre les deux communautés de communes pour l'élaboration d'un plan climat énergie territorial

Le Conseil autorise le Président à signer des pièces citées supra

Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, et à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur

